

**De:**  
**Envoyé:** lundi 12 août 2013 08:27  
**À:**  
**Cc:**  
**Objet:** RE: Notification résultats STEP VNC  
**Pièces jointes:** 1304032 STP 6 EAU TRAITEE BILAN 24H1.pdf; 1304031 STP 5 EAU TRAITEE BILAN 24H1.pdf; ATTO0001.txt; ATTO0002.htm

Bonjour

En l'absence de je me permets de faire suite à votre demande du 19 juillet dernier.  
Vous trouverez ci-joint le résultat d'analyse d'un prélèvement ponctuel pour les rejets des Step 5, et 6 (pour rappel, la Step 4 était en fonctionnement de manière temporaire durant quelques jours et a définitivement été arrêtée le 10 juillet).

Enfin, je vous précise que la Step 5 n'était pas en surcharge car le massif d'infiltration ne débordait pas. De plus les eaux qui arrivaient sur le massif d'infiltration et dans les steps en général étaient moins chargées en raison de la dilution causée par l'eau de pluie.

Je reste évidemment à votre disposition pour de plus amples informations.

Cordialement,

Coordonnateur SME & PERMIS  
Département Environnement

Vale  
Artillerie 52 avenue du Maréchal Foch.  
BP 218 98845 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE N°	29 AOUT 2013	27 356	Dir	CM juri.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ										(V)	
COPIE											
OBSERVATIONS	31/08/13 → B51 3129 NC										

**De :**  
**Envoyé :** vendredi 19 juillet 2013 17:13  
**À :**  
**Cc :**  
**Objet :** RE: Notification d'incident STEP VNC

Monsieur,

Je vous remercie pour ces précisions.

Toutefois, les arguments avancés ne sont pas suffisants pour justifier de l'absence d'impact de l'épisode pluvieux sur la performance des installations.

En effet, la nature des effluents habituels ayant été modifiée compte tenu des fortes pluies, notamment concernant les MES, il convient de réaliser, sous 7 jours, l'analyse d'un prélèvement ponctuel pour les rejets des 3 STEP (paramètres habituels).

Les résultats d'analyse seront communiqués à l'inspection dès réception ainsi que les résultats des derniers prélèvements effectués, avant les fortes pluies du 2 juillet 2013, dans le cadre de votre plan d'autosurveillance.

Par ailleurs, je vous remercie de préciser les éléments permettant de justifier que les lits d'infiltration-percolation de la STEP 5 n'ont pas été colmatés suite à l'envoi d'effluents chargés en sédiments.

Salutations.



**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
**province-sud.nc**

**De :**  
**Envoyé :** jeudi 11 juillet 2013 15:51  
**À :**  
**Cc :**  
**Objet :** RE: Notification d'incident STEP VNC

Bonjour

Désolé pour la phrase incomplète, je l'ai corrigée ci-dessous.

Les rejets en sortie des différentes STEP n'ont pas fait l'objet de contrôle spécifique lors de l'épisode pluvieux. Cependant, les apports supplémentaires n'ont pas eu d'impact sur la performance des installations.

En effet, les postes de relevage envoient l'ensemble des effluents au bassin tampon. Celui-ci distribue les effluents aux différentes STEP selon l'ordre de priorité suivant :

- STEP 6 : par pompage
- STEP 4 : par pompage (jusqu'au 30 juin, puis relancé pour l'épisode pluvieux)
- STEP 5 : en gravitaire

Les capacités de pompage vers les STEP 6 et 4 sont limitantes, il est donc impossible de surcharger ces STEP (une fois la STEP 6 à 100% de sa charge, le surplus est envoyé à la STEP 4, puis à la STEP 5).

Les STEP 6 et 4 n'ont donc pas été sollicités au-delà de leur capacité, leur efficacité n'a donc pas été modifiée.

Dans le cas de la STEP 5, l'envoi gravitaire permet de « surcharger » l'installation constituée de lits d'infiltration. Le risque, en cas de surcharge prolongée, est de colmater les lits et de perdre la capacité de filtration. Malgré les envois d'eau chargés en sédiments, les lits ne se sont pas colmatés.

Les lits utilisés lors de l'épisode pluvieux font actuellement l'objet d'une maintenance normale consistant au retrait manuel des boues de surface.

J'espère avoir répondu à vos questions, si ce n'est pas le cas n'hésitez pas à me solliciter.

Bien cordialement,

Responsable Environnement  
Vale Nouvelle-Calédonie

**De :**  
**Envoyé :** jeudi 11 juillet 2013 07:37  
**À :**  
**Cc :**  
**Objet :** RE: Notification d'incident STEP VNC

Monsieur,

Je vous remercie.

Un suivi de la qualité des rejets en sortie des différentes STEP ayant pris en charge la quantité d'effluents supplémentaires liée à l'apport d'eau pluviale a-t-il été réalisé ? Si oui, je vous remercie de m'en préciser les premières conclusions.

Par ailleurs, dans votre mail, la phrase « Une étude d'ingénierie permettant ... » est incomplète. Vous serait-il possible de la préciser ?

Merci par avance.



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
province-sud.nc

**De :**

**Envoyé :** mercredi 10 juillet 2013 17:26

**À :**

**Cc :**

**Objet :** Notification d'incident STEP VNC

Bonjour

Conformément à notre discussion téléphonique, voici une brève description des récents incidents survenus sur notre système de traitement des eaux usées, ainsi que les actions correctives immédiatement engagées :

Pendant les fortes pluies survenues le mardi 2 juillet, la séparation des eaux de pluies n'a plus été efficace au niveau du poste de relevage (PR) de la Base Vie.

Le bassin tampon alimenté par le PR et distribuant les effluents aux STEPs était proche du débordement.

Afin d'éviter le débordement du bassin tampon, nous avons autorisé la remise en fonctionnement de la STEP 4 le 2 juillet à 16h (3 tranches sur 5), permettant le traitement de 15m<sup>3</sup>/h supplémentaires.

*La STEP 4 avait été progressivement été mise à l'arrêt au cours du mois de juin (fonctionnement sur trois tranches avant juin, deux tranches à partir de début juin, une tranche à partir de mi-juin, totalement arrêtée au 30 juin)*

En soirée du 2 juillet, le parking en amont du poste de relevage a été fortement dégradé par les ruissellement importants. Le goudron s'est arraché et les matériaux sous-jacents ont été lessivés et entraînés dans le PR. Le volume de matériaux entraînés dans le PR est estimé à environ 40m<sup>3</sup> (terre, sable et graviers).

Ainsi, mercredi 3 juillet à 6h29, les trois pompes du PR se sont mises en défaut.

Les opérations de nettoyage à la pelle à main et à l'aide de camions de vidanges ont permis de dégager une des 3 pompes et de reprendre le transfert des eaux usées en direction des STEPs le vendredi 5 juillet vers 2 heures du matin.

Les deux autres pompes ont pu être dégagées vendredi 5 à 15h.

Le volume d'eaux usées ayant débordé du PR vers le milieu naturel entre mardi matin et jeudi soir est estimé à environ 600 m<sup>3</sup>.

Un merlon temporaire de déviation des eaux pluviales a été mis en place en début de semaine. Une étude d'ingénierie pour la remise en état du parking de la Base Vie et la séparation pérenne des eaux pluviales est en préparation.

La STEP 4 a été maintenue en activité jusqu'à ce jour afin de soulager les autres STEP pour le traitement des effluents résiduels de l'épisode pluvieux. Elle a été totalement arrêtée cet après-midi.

Un courrier signalant l'arrêt et le démantèlement de la STEP 4 et en cours de finalisation et vous sera transmis rapidement.

Je renouvelle mes excuses pour cette notification tardive.

Un rapport décrivant l'ensemble des incidents et des dysfonctionnements rencontrés pendant cet épisode pluvieux est en cours de préparation et vous sera transmis prochainement.

Bien Cordialement,

Responsable Environnement  
Vale Nouvelle-Calédonie



AVISO LEGAL "As informações existentes nesta mensagem e nos arquivos anexados são para uso restrito. A utilização, divulgação, cópia ou distribuição dessa mensagem por qualquer pessoa diferente do destinatário é proibida. Se essa mensagem foi recebida por engano, favor excluí-la e informar ao remetente pelo endereço eletrônico acima."

\*\*\*\*\*DISCLAIMER "This email and its attachments may contain privileged and/or confidential information. Use, disclosure, copying or distribution of this message by anyone other than the intended recipient is strictly prohibited. If you have received this email in error, please notify the sender by reply email and destroy all copies of this message."

AVISO LEGAL "As informações existentes nesta mensagem e nos arquivos anexados são para uso restrito. A utilização, divulgação, cópia ou distribuição dessa mensagem por qualquer pessoa diferente do destinatário é proibida. Se essa mensagem foi recebida por engano, favor excluí-la e informar ao remetente pelo endereço eletrônico acima."

\*\*\*\*\*DISCLAIMER "This email and its attachments may contain privileged and/or confidential information. Use, disclosure, copying or distribution of this message by anyone other than the intended recipient is strictly prohibited. If you have received this email in error, please notify the sender by reply email and destroy all copies of this message."

## LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.  
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

### RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: VALE NC	Echantillon prélevé par	: MM
N° d'enregistrement	: 1304032	Date de prélèvement	: 25/07/13
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 26/07/13
Lieu du prélèvement	: STP 6	Date début d'analyse	: 26/07/13
	EAU TRAITEE BILAN 24H	Date de validation	: 0/00/00

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>			
pH.....	7,82		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	19,3	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			
<b>PARAMETRES INDÉSIRABLES</b>			
Azote total.....	7,5	mg/l en N	0,5
(Méthode d'analyse : GANIMEDE N)			
<b>PARAMETRES CHIMIQUES</b>			
Demande biochimique en oxygène.....	2	mg/l en O <sub>2</sub>	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	< 2	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	< 3	mg/l en O <sub>2</sub>	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

### COMMENTAIRES :

Paramètres analysés conformes à l'arrêté d'autorisation.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

---

---

Nouméa, le 05 Août 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a

## LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

*Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.  
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.*

### RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur : <b>VALE NC</b>	Echantillon prélevé par : <b>MM</b>
N° d'enregistrement : <b>1304031</b>	Date de prélèvement : <b>25/07/13</b>
Nature du prélèvement : <b>EAU USEE</b>	Date d'arrivée au laboratoire : <b>26/07/13</b>
Lieu du prélèvement : <b>STP 5</b>	Date début d'analyse : <b>26/07/13</b>
<b>EAU TRAITEE BILAN 24H</b>	Date de validation : <b>0/00/00</b>

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>			
pH.....	7,09		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	19,3	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			
<b>PARAMETRES INDÉSIRABLES</b>			
Azote total.....	33,7	mg/l en N	0,5
(Méthode d'analyse : GANIMEDE N)			
<b>PARAMETRES CHIMIQUES</b>			
Demande biochimique en oxygène.....	19	mg/l en O <sub>2</sub>	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	13	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	54	mg/l en O <sub>2</sub>	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

#### COMMENTAIRES :

Paramètres analysés non conformes à l'arrêté d'autorisation pour le paramètre azote global.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

Nouméa, le 05 Août 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a